



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 77239

## Texte de la question

M. Michel Raison appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les perspectives à court terme d'une carence de médecins généralistes en milieu rural. La réalité de cette situation est connue des pouvoirs publics et des professionnels de la santé. Différentes mesures ont déjà été engagées et d'autres sont annoncées pour le début de l'année 2006, toutes reposant sur le volontariat. Il apparaît toutefois que l'attractivité des zones rurales ne soit pas l'obstacle majeur. En effet, pour l'année universitaire 2005-2006, l'UFR médecine pharmacie de l'université de Besançon a proposé quatre-vingt-dix places d'internes en médecine générale. Seuls vingt-quatre postes ont trouvé preneur car de nombreux candidats préfèrent redoubler pour tenter l'accès à une autre spécialité plus rémunératrice ou considérée comme plus valorisante. De plus, sur ces vingt-quatre étudiants, il est à craindre qu'une minorité s'orientera vers la médecine libérale. En regard d'une pyramide des âges défavorable, il semble donc impossible de compenser le départ en retraite de médecins généralistes, à plus forte raison dans un secteur rural où le risque d'isolement des professionnels de santé est également un frein à l'installation. C'est pourquoi, il souhaite alerter le Gouvernement sur la nécessité de traiter aussi en amont la problématique de la démographie médicale. Comme indiqué ci-dessus, il est avéré que le relèvement du *numerus clausus* ne suffira pas dès lors que la carrière de médecin généraliste, dans un contexte global de pénurie, n'est plus assez attirante, et ce, en dépit des efforts budgétaires consentis dernièrement au niveau de la rémunération des actes. Aussi, il souhaite interpeller le Gouvernement afin de savoir comment des mesures uniquement incitatives suffiront à augmenter le nombre des vocations tout en garantissant une répartition équilibrée des nouveaux praticiens sur l'ensemble du territoire national.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Raison](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77239

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 2005, page 10136